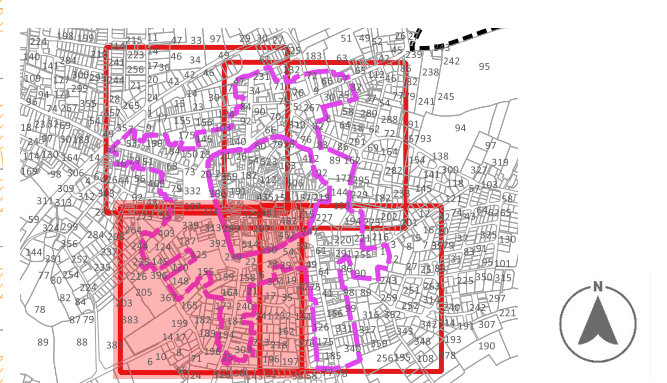


- Limites**
- Limite de site patrimonial remarquable
  - - - Limite de PVAP à l'intérieur du site patrimonial remarquable
  - Secteur 1 : centralité historique
  - Secteur 2 : faubourgs
- Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur**
- Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées
  - Mur de clôture
  - ☆ Élément extérieur particulier
  - Parc ou jardin de pleine terre
  - Espace libre à dominante végétale
  - Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble
  - Arbre remarquable ou autre élément naturel
  - Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale
- Immeubles non protégés**
- Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démolé ou remplacé, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
  - Immeuble non bâti ou autre espace libre, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction**
- Espace vert à créer ou à requalifier
  - Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier
  - Limite imposée d'implantation de construction
  - ◆ Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
  - ▲ Point de vue, perspectives à préserver ou à mettre en valeur
- Pour information :**
- Cours d'eau
  - Immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques



03

Date de réalisation : OCTOBRE 2024  
 Source : Périmètre du Site Patrimonial Remarquable : <http://atlas.patrimoines.culture.fr>  
 Source : Bâtements et parcelles : <https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/cadastre-et-alab> - Version juillet 2023

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
 COMMUNE DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE

ELABORATION D'UN PLAN DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE  
 REGLEMENT GRAPHIQUE

Bureau d'Etudes - Aménagement, Urbanisme, Architecture Site : [www.be-ava.com](http://www.be-ava.com) - Tél. 02.47.05.23.00  
 S.A.R.L. B.E.-A.U.A., capital 5 840€, R.C.S. TOURS 439 030 958, N° ordre national 5 04947 - N° ordre régional 5 11 Courriel : [contact@be-ava.com](mailto:contact@be-ava.com)  
 Siège social et agence : 1568, rue George Sand, 37000 TOURS agence secondaire : Espace Broglie, 5, rue de Broglie, 22300 LANNNON  
 Mal Melacca Paysagiste-concepteur 09 73 10 74 81 - [mmelacca.paysagiste@gmail.com](mailto:mmelacca.paysagiste@gmail.com) l'Atelier d'Audrey Dessinatrice en architecture et en urbanisme 06 80 10 71 49 - [atelieraudrey@gmail.com](mailto:atelieraudrey@gmail.com)

